



# Rencontre du comité de bon voisinage du REM à Canora et Ville-de-Mont-Royal

## Faits saillants et réponses aux questions

**Date et heure :** 1<sup>er</sup> décembre 2021, 18 h 30 à 21 h

**Lieu :** En ligne, par l'entremise de la plateforme icastPro

### Faits saillants de la rencontre

- 46 participants inscrits
- Dix questions reçues en avance et posées lors de la soirée
- Neuf intervenants membres du comité de bon voisinage présents lors de la séance d'information et la période de questions :
  - Six représentants pour le projet REM
    - Giovanni Cipolla, chef antenne Deux-Montagnes, NouvLR
    - Patrizia Cusinato, conseillère relations avec la communauté NouvLR
    - Thomas Noël, Gestionnaire de projet infrastructures – Deux-Montagnes, REM
    - Marie-Amélie Taschereau, Gestionnaire Environnement, REM
    - Marie-Michèle Paul, directrice adjointe affaires publiques – projet en construction
    - Maude Hébert-Chaput, conseillère relations avec la communauté, REM
  - Trois membres citoyens du comité
  - Deux représentants du milieu scolaire
  - Deux représentants municipaux
  - Pierre Guillot-Hurtubise, facilitateur

### **Déroulement de la rencontre :**

- Présentation sur le REM et l'avancement des travaux
- Période de questions : réponse aux questions des membres, puis à celles reçues d'avance et à celles posées par les participants lors de la soirée (caméras et micros ouverts).

### Contenu de la présentation :

- Mise à jour sur le projet REM
- Le REM à Canora et Ville de Mont-Royal – État de situation depuis le dernier comité
- Travaux en cours et à venir
- Les suites du comité de bon voisinage

La documentation présentée pendant la soirée est disponible au lien suivant :

<https://rem.info/fr/evenements/comite-de-bon-voisinage-virtuel-canora-mont-royal>

### Réponses écrites

Vous trouverez ci-dessous les réponses aux questions posées lors de la soirée. Les questions ont été regroupées par thème et celles ayant été posées plus d'une fois ont été résumées.

### Questions des membres

#### 1. Lors de la présentation, vous avez indiqué que 357 pieux seront installés afin de stabiliser les pentes le long de l'emprise ferroviaire.

##### 1.1. Quelle sera la méthode de travail pour planter ces pieux?

- Nous sommes actuellement en train de discuter et de développer des plans pour établir la méthode de travail à employer pour réaliser ces travaux de façon optimale. Nous reviendrons vers les citoyens du secteur Canora et de Mont-Royal lorsque les échéanciers et les impacts à venir seront connus.

##### 1.2. À quelle profondeur les pieux seront-ils plantés?

- Pour répondre aux normes antisismiques, les pieux doivent être plantés à une profondeur de 5 à 7 mètres. En effet, la pointe du pieu se doit d'être plus basse que l'angle de rupture des pentes.

##### 1.3. Entrevoyez-vous des problèmes pour les fondations des maisons à proximité?

Non. Des instruments pour mesurer les niveaux de vibration sont installés à proximité des travaux. De plus, avant de débiter, les équipes s'assurent que les normes soient respectées dans le rayon d'action. Si ce n'est pas le cas, les travaux sont interrompus et les méthodes d'exécution revues pour demeurer sous le seuil des vibrations autorisé.

#### 2. Pourquoi fermez-vous la passerelle entre les avenues Morrison et Melbourne si rapidement? Est-ce possible de retarder son retrait, car la circulation piétonne est dangereuse dans le secteur du pont Cornwall surtout à la sortie des classes?

- Lors de la fermeture du pont Cornwall pour les travaux, il a été convenu avec la ville de Mont-Royal d'installer une passerelle temporaire afin d'offrir une alternative aux citoyens pour circuler d'est en ouest. Cette entente spécifiait le retrait de cette structure dès l'ouverture du pont Cornwall à la circulation. Des communications seront réalisées en amont du démontage pour informer la ville et les citoyens de la

fermeture à venir<sup>1</sup>.

- La sécurité à proximité des chantiers est une priorité pour le projet REM. En ce sens, des membres de notre équipe se déplaceront afin de s'assurer de la sécurité des lieux et bonifier aux besoins certains éléments pour faciliter la mobilité des citoyens.

**3. Quand débuterez-vous le retrait des roulottes de chantier près de la station Ville-de-Mont-Royal? Avez-vous besoin d'autant d'espace qu'au début étant donné que vous êtes vers la fin des travaux?**

- Il sera possible au cours du printemps 2022 de démobiliser une partie du chantier de NouvLR, le fournisseur de REM, situé du côté est du pont Cornwall et qui est relié à la construction de la dalle-parc. Il est à noter que NouvLR livrera la dalle-parc au niveau du béton à la ville de Mont-Royal puisque cette dernière sera responsable de son aménagement tel que convenu dans l'entente à cet effet.
- Une fois le pont Cornwall et la dalle-parc complétée, les roulottes servant aux équipes des deux chantiers seront retirées de l'aire de chantier. Celles pour l'équipe de la station Ville-de-Mont-Royal resteront en place jusqu'à la fin de l'année 2022, date prévue de la fin des chantiers. Par la suite, la ville poursuivra les travaux de la dalle-parc et ensuite, l'équipe pour la mise en service du REM, soit le Groupe des partenaires pour la mobilité des Montréalais (GPMM). Il est possible que ce dernier s'installe dans les mêmes aires de chantier déterminés par REM.

**4. Le niveau des rails semble plus élevé à proximité des avenues Franklin, Melbourne et Thornton. Est-ce exact?**

- Le profil des rails demeure identique dans le secteur de Mont-Royal à l'exception des stations où l'angle des rails doit demeurer à 0°.

**5. Quelle est la profondeur du mort terrain<sup>2</sup> dans le secteur de Mont-Royal.**

- La profondeur du mort-terrain est très variable dans ce secteur de l'île de Montréal. À certain endroit, il est détectable presque en surface et à d'autre, il atteint une profondeur de 20 mètres.

**6. Pourquoi y a-t-il des murs antibruit d'un seul côté des rails et qu'est-ce qui justifie la longueur? Et pourquoi y a-t-il des murs antibruit autour de la station Ville-de-Mont-Royal et non ailleurs?**

- Des murs antibruit seront installés aux emplacements où des impacts significatifs ont été modélisés pour le passage des voitures. Puisque la principale source sonore provient de l'interaction entre les roues et les rails, les murs antibruit sont généralement

---

<sup>1</sup> Une communication a été transmise dans les jours suivants la rencontre pour informer de la fermeture et du retrait de la passerelle le 14 décembre.

<sup>2</sup> Le mort-terrain est le sol se trouvant au-dessus de la roche.  
[http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id\\_Fiche=8421388](http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8421388)

posés à l'intérieur du corridor du REM, tout près des rails. La proximité entre la source du bruit et le mur antibruit assure son efficacité et permet d'en réduire la hauteur.

- Selon la fiche disponible sur le site web du REM<sup>3</sup>, la modélisation ne prévoit pas d'augmentation de bruits significatifs près de la station Ville-de-Mont-Royal et donc, il n'y a pas de murs antibruit prévus à cet endroit.

**7. Est-ce que les caténares posséderont des lumières qui occasionneront de la pollution lumineuse?**

- Les caténares ne sont pas équipées de réverbères.

**8. Quel sera le bruit émis par les ventilateurs aux stations Canora et Ville-de-Mont-Royal?**

- Il n'y a pas d'unité de toit comprenant des ventilateurs sur les stations Canora et Ville-de-Mont-Royal. Les ventilateurs seront installés en bout de quai et le bruit sera absorbé par la structure de la station. En vertu du décret environnemental et des engagements du bureau de projet, un suivi sonore doit être réalisé en période estivale, après la 1<sup>re</sup>, le 2<sup>e</sup>, le 3<sup>e</sup>, la 5<sup>e</sup> et la 10<sup>e</sup> année d'opération du REM<sup>4</sup>.

**9. Comment et quand le matériel sera-t-il acheminé pour poursuivre les travaux dans le tunnel Mont-Royal?**

- Le matériel dédié au tunnel Mont-Royal est entreposé en partie dans un ancien dépôt à neige au nord de l'autoroute 40. Il sera acheminé dans le tunnel soit par l'entrée à la station McGill ou par locomotive par l'entrée située sous le pont Jean-Talon. Il est actuellement trop tôt pour indiquer quand auront lieu les livraisons de matériel puisque l'équipe du tunnel procède à la planification avec ses fournisseurs afin d'établir un échéancier détaillé. Lorsque ce dernier sera connu, nous communiquerons avec les citoyens sur les horaires des travaux et les mesures de mitigations mises en place pour limiter les impacts auprès des citoyens.

**10. Quels sont les plans pour l'aménagement extérieur de la station Ville-de-Mont-Royal. Il serait intéressant de penser à un lien entre la nouvelle station et l'ancienne gare où se trouve le restaurant La Pizzaiolle.**

- L'aménagement extérieur de ce secteur est prévu au printemps 2022 et les plans sont en cours d'analyse. Il sera possible pour l'équipe du REM de revenir vers le comité de bon voisinage avec plus de détails au mois de janvier 2022.

---

<sup>3</sup> [https://rem.info/sites/default/files/Murs%20antibruit/2021-04\\_12\\_PDF\\_MAB\\_VMR\\_FR.pdf](https://rem.info/sites/default/files/Murs%20antibruit/2021-04_12_PDF_MAB_VMR_FR.pdf)

<sup>4</sup> Le bruit lié à l'opération du REM, page 5,

[https://rem.info/sites/default/files/Murs%20antibruit/2021\\_Fiche%20bruit%20Op%C3%A9ration\\_REM.pdf](https://rem.info/sites/default/files/Murs%20antibruit/2021_Fiche%20bruit%20Op%C3%A9ration_REM.pdf)

**11. La rue de Chambois à Mont-Royal est ceinturée de rouloffes de chantier. Quand seront-elles déplacées?**

- L'espace au sein de la municipalité est plutôt restreint pour y aménager des aires de chantier qui se doivent d'être à proximité des travaux. De plus, pour respecter les normes de distanciation en matière de santé et sécurité en lien avec la COVID-19, davantage de rouloffes sont nécessaires pour accommoder les employés.

**12. Il est prévu d'aménager une piste multifonctionnelle entre la station Canora et les résidences sur la rue Chambois. Est-ce que la Ville de Montréal rencontrera les citoyens afin de discuter des questions d'éclairage afin d'éviter la pollution lumineuse?**

- Du côté de NouvLR, il est prévu de remettre la portion en état afin que la ville puisse y aménager la piste multifonctionnelle. Cette dernière attend de connaître l'emplacement de la clôture anti-intrusion pour déterminer le type d'aménagement possible. Le représentant de la ville de Montréal a noté le souhait des citoyens de la rue de Chambois d'être rencontrés en amont des travaux.

**13. Serait-ce possible d'intégrer les tiges de métal verticales employées pour la station Ville-de-Mont-Royal à celle de Canora? Ces dernières permettent de créer un écran visuel et ainsi diminuer la pollution lumineuse pour les résidences à proximité. Quel est le coût pour procéder à l'installation de ces tiges de métal verticales?**

- Un suivi sera réalisé par l'équipe du REM afin de mieux comprendre les composantes de ces tiges de métal verticales et leur utilité.

**14. Actuellement, il n'y a pas de débarcadère prévu à la station Canora. Est-ce dans les plans que la Ville de Montréal en aménage un pour assurer la sécurité des piétons?**

- La Ville de Montréal s'est penchée sur le sujet et les conclusions demeurent les mêmes, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de débarcadère prévu à cet endroit. La Ville de Montréal évaluera sa nécessité une fois la mise en service du REM complétée.

**15. Pourquoi n'installez-vous pas de murs antibruit entre la station Canora et l'entrée du tunnel Mont-Royal?**

- Des murs antibruit seront installés aux emplacements où des impacts significatifs ont été modélisés pour le passage des voitures. Puisque la principale source sonore provient de l'interaction entre les roues et les rails, les murs antibruit sont généralement posés à l'intérieur du corridor du REM, tout près des rails. La proximité entre la source du bruit et le mur antibruit assure son efficacité et permet d'en réduire la hauteur.
- En vertu du décret environnemental et des engagements du bureau de projet, un suivi sonore doit être réalisé en période estivale, après la 1<sup>re</sup>, le 2<sup>e</sup>, le 3<sup>e</sup>, la 5<sup>e</sup> et la 10<sup>e</sup> année d'opération du REM<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> Le bruit lié à l'opération du REM, page 5,  
[https://rem.info/sites/default/files/Murs%20antibruit/2021\\_Fiche%20bruit%20Op%C3%A9ration\\_REM.pdf](https://rem.info/sites/default/files/Murs%20antibruit/2021_Fiche%20bruit%20Op%C3%A9ration_REM.pdf)

## Questions du public

### Échéancier

#### **16. Pourquoi les travaux sont-ils aussi longs?**

- Nous comprenons que notre présence peut causer des inconvénients au sein de la communauté de la ville de Mont-Royal et du quartier Glenmount.
- Il faut savoir que plusieurs travaux majeurs sont nécessaires pour mettre en place le REM comme par exemple le retrait des anciennes voies ferroviaires, l'installation des nouvelles voies et des caténaires, la construction des stations, le réaménagement des accès, etc.
- De plus, il faut se souvenir que jusqu'en mai 2020, le train de banlieue exo était en opération pour assurer un service aux usagers de la ligne Deux-Montagnes. Ceci a obligé le consortium NouvLR à travailler par section avec l'aide de signaleurs pour assurer la sécurité de ses travailleurs et des usagers du train.
- Nous sommes à quelques mois de conclure la construction du REM dans le secteur de Canora et Mont-Royal. Ensuite, nous procéderons à la période de test avant la mise en service.
- L'échéancier révisé et diffusé sur les plateformes de REM prévoit une mise en service du tronçon entre la station Gare Centrale et la station Du Ruisseau à l'automne 2023.

#### **17. Est-ce possible d'obtenir une mise à jour de l'échéancier global du projet?**

- La COVID-19, ainsi que les deux événements imprévus liés à la sécurité du tunnel Mont-Royal, repoussent la mise en service des différentes antennes du REM. La mise en service du segment de la Rive-Sud à la Gare Centrale est prévue au printemps/été 2022. Du côté de la ligne Deux-Montagnes, la mise en service se fera par segment :
  - Station Gare Centrale à du Ruisseau à l'automne 2023
  - Station du Ruisseau à Sunnybrooke au printemps 2024
  - Station Sunnybrooke à Deux-Montagnes à l'automne 2024
- La mise en service du tronçon de l'Ouest-de-l'Île est prévue pour printemps 2024 et celle de l'antenne de l'aéroport pour la fin de 2024.

#### **18. Quel est l'échéancier pour les travaux prévus sur le pont Jean-Talon?**

- Comme présenté précédemment, les travaux se poursuivent au courant de l'hiver 2022 avec notamment l'installation des poutres du pont et se conclura au printemps 2022 avec le pavage du tablier lorsque la température sera plus clémente. L'entrave demeurera jusqu'à l'été.

#### **19. Quelle est la date à laquelle le chemin Bates sera ouvert dans les deux directions?**

- L'entrave sur le chemin Bates n'est pas due aux travaux de NouvLR, il n'est donc pas possible de mentionner à quelle date il sera ouvert à la circulation. Wilderton, quant à lui, sera ouvert pour la période hivernale puis ensuite refermé pour le printemps lors du début des travaux pour le pavage.

## Travaux

### **20. Quand le chantier derrière le 7485 rue de Chambois sera-t-il démobilisé?**

- Le chantier derrière le 7485 rue de Chambois est dédié à la construction de la station Canora. Selon l'échéancier actuel et connu, le chantier de NouvLR devrait être démobilisé vers la fin de l'année 2022.

### **21. Can the access road on Dunkirk Road and Hudson Avenue be opened? Can the REM/NouvLR remove the mobile trailers for the construction crews? It's causing us many problems as tenants are leaving, and there is a loss of parking, constant noise and no access to our roads.**

- The REM site in the Town of Mount Royal is complex and requires the coordination of work for the Ville-de-Mont-Royal station as well as the reconstruction of the Cornwall bridge and the new dalle park (projects requested by municipal authorities).
- The space granted to NouvLR by government authorities for the project is limited and must be used to carry out the work simultaneously.
- All NouvLR professionals and experts work closely with municipal stakeholders to minimize all types of impact on citizens.
- The current configuration stems from several months of discussion, taking into consideration the various requirements of local stakeholders (the city, CIM, first responders, STM, etc.).
- Furthermore, NouvLR is now confronted, like all citizens, with the COVID-19 situation.
- To continue the work and keep workers on the site safe, additional facilities were added to the same pre-COVID-19 space to comply with the specific measures required by government authorities.

## Mitigation pour le bruit du REM en opération

### **22. Pouvez-vous confirmer que des barrières d'insonorisation antibruit seront installées sur la rue Canora à la hauteur de la station Canora? Et quand ces barrières seront-elles installées?**

- Des murs antibruit seront installés quelques mètres après la station Canora le long de la rue de même nom jusqu'à l'avenue Palmerston. La station elle-même agit comme un écran sonore. Tant et aussi longtemps que des travaux ont lieu dans l'emprise ferroviaire, les panneaux blancs sur les bases de béton ne seront pas installés afin de les protéger.

### **23. What will be mitigation measures against noise and dust be, especially for residents on the eastern side of the tracks (downwind)?**

- Noise barriers are installed wherever the modelling identified significant sound impacts along the route. You can see on the slide where noise barriers will be installed.<sup>6</sup>

---

<sup>6</sup> [https://rem.info/sites/default/files/Murs%20antibruit/2021-04\\_12\\_PDF\\_MAB\\_VMR\\_FR.pdf](https://rem.info/sites/default/files/Murs%20antibruit/2021-04_12_PDF_MAB_VMR_FR.pdf)

## **Aménagement et circulation**

### **24. Will the train still be accessible to bicycle riders? What will be the hours and accessibility? Will there be hooks on the train?**

- It will be able to leave your bicycle at the station or bring it onto the train.
- Trains won't have bicycles hooks since you will be allowed to bring your bicycle onboard.
- You will be able to use spaces reserved for people with reduced mobility if nobody uses them.
- Bikes will be allowed only during the same time periods as the metro.
- About hours and accessibility
  - REM will be available 20 hours a day.
  - There will have a bicycle path along Dunkirk road and also a bicycle parking in the intersection of Carona Road and Jean-Talon Street.

### **25. Un trottoir sera aménagé du côté ouest du chemin Canora. Quel est le plan pour mitiger le trafic à l'intersection des rues Canora et Brookfield.**

- Oui, il est prévu d'aménager un trottoir du côté ouest du chemin Canora. Ce dernier sera aménagé du côté de la rue et non des propriétés. Ceci est une mesure de mitigation en soi, puisque cela permettra de diminuer la largeur de la rue.
- En ce qui concerne la demande d'installer un panneau d'arrêt à l'intersection des rues Canora et Brookfield, il n'est pas possible de donner suite à cette demande due à la proximité avec le feu de circulation à l'intersection des rues Canora et Jean-Talon. Les normes de circulation demandent un espace minimal entre un feu de circulation et un arrêt pour faciliter la mobilité des automobiles et assurer la sécurité des piétons.
- Les dos-d'âne présents sur le chemin Canora demeureront en place.

### **26. Quel sera l'aménagement à l'intersection du chemin Dunkirk et de la rue Jean-Talon?**

- Selon le plan d'implantation, on retrouve l'accès vers la piste cyclable ainsi qu'un accès vers la station pour les piétons. Le trottoir de la rue Jean-Talon sera légèrement élargi afin de permettre à la ville de Montréal d'y aménager une piste cyclable.

### **27. Est-il possible de transformer le chemin Canora en sens unique?**

- Cette question a été analysée lors d'une étude de circulation dans le secteur. Une des contraintes qui ne permet pas de transformer la rue en sens unique est le cheminement des véhicules d'urgence. En effet, la ville de Mont-Royal est scindée en deux par le chemin de fer rendant contraignante la circulation d'est en ouest. Il demeure important de préserver tous les accès dans les deux sens pour faciliter le mouvement des citoyens et des véhicules de service ou d'urgence.



## **28. Est-ce que des vignettes de stationnement seront instaurées sur les rues Canora et Brookefield?**

- La mise en place de vignettes sur un axe routier nécessite la mobilisation de 20 % des citoyens résidant à cet endroit. Il est possible de contacter l'administration pour en savoir davantage en composant le 311 ou en consultant le site web de la ville de Montréal.

## **Relations avec la communauté**

### **29. Comment les équipes du projet REM interagissent-elles avec les fonctionnaires et les élus des municipalités et des arrondissements dans lesquelles les travaux sont réalisés?**

- Au niveau technique, les équipes discutent sur une base régulière avec les fonctionnaires concernant les travaux et la mobilité sur le territoire des municipalités.
- Les représentants des relations avec la communauté du projet REM s'interfaçent quant à eux avec les responsables des communications des municipalités ou des arrondissements pour les informer des travaux et entraves à venir pour les citoyens.
- Finalement pour les élus, différentes formules peuvent être mises de l'avant en fonction des besoins soulevés. Une demande de rencontre a été formulée auprès de la nouvelle mairesse de l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, madame Gracia Kasoki Katahwa, ainsi que le maire de Mont-Royal, monsieur Peter J. Malouf.

## **Commentaires des participants sur la proposition REM pour la poursuite du comité**

- Le mandat et la portée thématique du présent comité de bon voisinage concernent les travaux de construction du projet REM et exclut la période d'opération du REM.
- La phase de construction se concluant d'ici la fin de l'année 2022, il a été convenu qu'une dernière rencontre se tiendra au printemps 2022.
- L'équipe du REM demeure disponible pour répondre aux questions et demandes en lien avec les travaux en cours.
- Par la suite, un appel sera fait aux membres du présent comité et aux citoyens des communautés concernées pour discuter du REM en opération.

## **Suivis à réaliser par le REM d'ici le prochain Comité de bon voisinage du secteur Canora et Mont-Royal**

1. La circulation et la sécurité des piétons à proximité du pont Cornwall.
2. L'aménagement extérieur de la station Ville-de-Mont-Royal et son lien vers l'ancienne gare où se trouve actuellement le restaurant La Pizzaiolle.
3. L'installation de tiges métalliques verticales à la station Canora telle que vue à la station Ville-de-Mont-Royal.
4. Précision sur l'échéancier des travaux du tunnel Mont-Royal et les livraisons de matériel prévues par train-wagon.